

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INFA PAU - ANTENNE CFA
Karen LANCRY
09.70.19.24.10
info@infa-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Épreuves écrites
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Si vous êtes demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, étudiants, alternants, cette formation vous concerne. Deux modalités de sélection distinctes selon votre statut : - Statut 1 : informations et inscription à partir de janvier 2024 sur la plateforme PARCOURSUP - Statut 2 : vous êtes demandeur d'emploi, salarié ou financé par un organisme paritaire : nous envoyer directement votre dossier de candidature Nos étapes d'admission : - Examen du dossier de candidature ; - Une fois la validation des exigences préalables faite, convocation aux épreuves de sélection organisées en 2 temps : Phase 1 : Epreuve Ecrite (3 heures) visant à vérifier le niveau d'expression écrite, la posture et les savoirs être, la capacité de mise en place d'un projet d'animation - Analyse de texte et questions - Etude de cas (relatives à une situation de conflit en équipe ou de positionnement professionnel dans une situation donnée) - Rédaction d'un projet d'animation (à s'appuyant sur le texte proposé) Phase 2 : Epreuve orale Entretien individuel en 2 parties avec - Restitution, présentation de son projet d'animation (entre 15/20 mn) - Entretien de positionnement (environ 20 minutes) : présentation du projet professionnel, motivations, connaissance des contenus de la formation. Un guide d'auto-évaluation servira d'appui au jury lors de l'épreuve orale, entretien de positionnement avec le responsable de session et un membre de l'équipe pédagogique. Cet entretien de positionnement suivra la phase d'admission afin d'envisager d'éventuels allègements et/ou dispenses et de définir ensemble votre parcours de formation individualisé. En effet, les personnes titulaires de certaines certifications pourront bénéficier de certaines équivalences. Pour ce faire, elles devront adresser une demande écrite officielle en amont à la Direction Régionale qui validera ou pas les équivalences. Les UC1 et 2 donneront lieu à une équivalence. Cf arrêté du 18/07/2016 portant mention "loisirs tous publics"

Prérequis pédagogiques :

Attestation(s) de formation relative au secourisme (Psc1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST en cours de validité) Attestation(s) établies par la ou les structures d'accueil justifiant d'une expérience d'animateur(trice) professionnel(le) ou non professionnel(le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200h ou justifier de l'obtention d'un des diplômes suivants : - BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant.e animateur.trice technicien.ne), - CQP « Animateur périscolaire », - BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.trice), - BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.trice d'accueil collectif de mineurs), - Bac professionnel « Service de Proximité et Vie Locale » (donne une équivalence de droit des UC transversales 1 & 2 du BPJEPS), - Bac professionnel agricole toute option, - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport toute

spécialité, - Brevet professionnel délivré par le ministère de l'Agriculture toute option - Le Bac professionnel AEPA spécialité Animation enfance et personnes âgées (AEPA) permet d'obtenir de droit les unités capitalisables du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport suivantes : UC1, UC2 et UC4 .

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le BPJEPS (spécialité animateur) mention Loisirs Tous Publics vous permet d'occuper le poste d'animateur.trice. À ce titre, vous êtes amené à encadrer tout type de public dans une structure au sein de laquelle vous élaborerez différents projets d'animation. Vous vous occupez du pilotage d'actions éducatives et de façon ponctuelle ou régulière, de la direction d'accueils de loisirs et/ou de séjours de vacances dont vous êtes responsable. Votre activité s'exerce en autonomie à l'aide de supports techniques et en respectant la limite de cadres réglementaires. Vous avez également pour mission la sécurité des personnes dont vous avez la charge. De même, vous devez intégrer à votre travail les démarches d'éducation à la citoyenneté, de prévention et de développement durable. Avec le BPJEPS, spécialité animateur.trice - mention Loisirs tous publics, vous êtes capable d'encadrer des activités de découverte, d'éducation et d'animation, et d'aider des personnes à se familiariser avec le numérique et à l'utiliser. Enfin, vous travaillez en équipe et en lien avec différents partenaires. Compétences et aptitudes visées : - Encadrer un large public dans différents types de structure, - Concevoir, organiser et évaluer des animations en établissant un planning annuel, - Mettre en œuvre un projet d'animation, - Accueillir des publics variés (enfants, adolescents, adultes ...), - Participer aux projets et au fonctionnement de la structure où vous intervenez, - Diriger des accueils collectifs de mineurs, - Être capable de fédérer une équipe et des tiers.

Contenu et modalités d'organisation

Le titre "Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Loisirs Tous Public (BPJEPS LTP)" se compose de 4 UC, qui peuvent être réalisés indépendamment les unes des autres puisque toutes nos formations sont modulables. L'ingénierie pédagogique pour élaborer chaque contenu par UC, a été travaillée par nos équipes et mise en œuvre par des professionnels du secteur afin de vous accompagner dans votre formation. UC1 : Encadrer tout public en tout lieu et toute structure (196h) : - La communication dans les situations de la vie professionnelle, - La connaissance des publics, - Connaissance et prise en compte du contexte de travail de l'animateur. UC 2 : Mettre en œuvre un projet s'inscrivant dans le projet de la structure (105h) : - La conception du projet, - La mise en œuvre / pilotage du projet, - L'évaluation du projet. UC 3 : Conduire une action dans le champ "Loisirs Tous Publics" et de direction d'un accueil collectif de mineurs (ACM) (161h) : - Cadre général des Accueils Collectifs de Mineurs, - Autour du projet pédagogique, - Gestion des relations humaines, - Gestion quotidienne d'un ACM, - Les écrits professionnels du directeur(trice) d'ACM. UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du "Loisirs tous publics" (343h) : - Environnement social de l'animation, - Encadrement d'un groupe, - Préparation des actions d'animation, - Techniques d'animation, - Module complémentaire pour les apprentis ou optionnel (70h) : accompagnement individualisé. Contenu spécifique Soft-skills : - Comprendre pourquoi les soft skills sont essentielles et identifier les principales soft-skills attendues par les recruteurs - Autoévaluer ses soft skills - Développer et mettre en valeur ses compétences comportementales dans un cadre professionnel Et beaucoup d'autres connaissances à découvrir !

Parcours de formation personnalisable ? Oui Non Type de parcours Commun Individualisé

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00322123	du 10/01/2022 au 03/03/2023	PAU (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA		Non éligible	
00252699	du 10/01/2022 au 03/03/2023	PAU (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA			
00341590	du 20/02/2023 au 26/04/2024	PAU (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA		Non éligible	
00341587	du 20/02/2023 au 26/04/2024	PAU (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA		Non éligible	
00342794	du 16/10/2023 au 09/12/2024	PAU (64)	INFA PAU - ANTENNE CFA		Non éligible	

00342793

du 16/10/2023 au
09/12/2024

PAU (64)

INFA PAU -
ANTENNE CFA

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00396436

du 12/09/2024 au
19/12/2025

Pau (64)

INFA PAU -
ANTENNE CFA

Non
éligible

Contrat
app